

DECISION DU MAIRE N° 2026- 043/ CULTUREL

8. Domaines de compétences par thèmes

8.9 Culture

Le Maire de la Ville de DENAIN

Vu les articles L2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 1 du 2 Avril 2026 du Conseil Municipal portant délégation du Conseil Municipal au Maire,

Vu les propositions de la Commission Culturelle,

DECIDE■ **Article 1** : la Ville de Denain proposera les manifestations suivantes :**- Samedi 04 juillet 2026** au théâtre de verdure : « **Festival SILA** ».

La Ville de Denain mettra à disposition à titre gracieux, le Théâtre de Verdure (*parc Zola*) situé au boulevard du 8 mai 1945, 59220 DENAIN à l'attention de l'association C-CULTUREL pour l'organisation de son festival SILA.

L'association C-CULTUREL est située au 4/42 rue Jean-Baptiste Corot - 59300 VALENCIENNES représentée par Madame Angeles PEREZ en qualité de Présidente.

Les prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur. Accueil au théâtre de Verdure.

- Samedi 17 octobre 2026 à 20h au théâtre de Denain : « **Concert de Métal** ».

Spectacle proposé dans le cadre des Vendredis Découvertes, par l'association « *Nord Forge* », située au 16 rue Barbier MAES - 59800 LILLE, représenté par son gérant Monsieur Julien FRACCAROLLO.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 1 000 € TTC.

La ville mettra en vente les places au tarif unique de 5 €.

- Mercredi 4 novembre 2026 à 15h au théâtre de DENAIN : « **Cornebidouille** ».

Spectacle proposé par la compagnie « *CIE Le Poulaillet* » située mairie de Poulainville place du 8 mai 1945 - 80260 POULAINVILLE.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 3500 € TTC.

La ville mettra en vente les places : Plein tarif 15 € et Tarif réduit 10€.

- Vendredi 13 novembre 2026 à 20h00 au théâtre de DENAIN : « **Potted Potter** ».

Spectacle proposé par la production « *LE BUREAU DES SPECTACLES* » située au 18 rue des Montagnards - 59800 LILLE cedex, représenté par sa directrice générale, Madame Chadia BENABBAS.

Le prix des places sera fixé par la production (*hors marge revendeurs*). Les recettes seront perçues par le producteur. Coréalisation avec mise à disposition gracieuse du Théâtre de DENAIN.

- Samedi 05 décembre 2026 à 20h au théâtre de Denain : « **Concert de Métal** » ;

Spectacle proposé dans le cadre des Vendredis Découvertes, par l'association « *Nord Forge* », située au 16 rue Barbier MAES - 59800 LILLE, représenté par son gérant Monsieur Julien FRACCAROLLO.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 1 000 € TTC.

La ville mettra en vente les places au tarif unique de 5 €.

- Mercredi 18 novembre 2026 à 15h au théâtre de DENAIN : « **Cornebidouille** ».

Spectacle proposé par la compagnie « *CIE Le Poulaillet* » située mairie de Poulainville place du 8 mai 1945 - 80260 POULAINVILLE.

Le coût du cachet (*hors frais annexes*) s'élève à 3500 € TTC.

La ville mettra en vente les places : Plein tarif 15 € et Tarif réduit 10€.

■ **Article 2** :

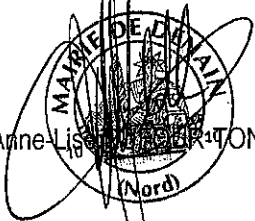
Les contrats ainsi que tout autre document se rapportant à cette affaire seront signés par mes soins.

■ **Article 3 :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lille (5 rue Geoffrey Saint Hilaire CS 62039-59014 Lille cedex, télécopie 03.59.54.24.45 ou via le site internet telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'état ou de sa publication.

Denain, le 22 avril 2026.

Le Maire,



Anne-Li~~se~~ ~~BERGIER~~ ~~TONINI~~.

(Nord)

Certifié exécutoire par le Maire, compte-rendu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....